

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2026

GARANTIR UN REVENU MENSUEL À TOUT NOUVEAU RETRAITÉ DÈS L'ENTRÉE EN
JOUISSANCE DE LA PENSION DE RETRAITE - (N° 2814)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 15

présenté par
M. Warsmann

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 14, substituer au mot :

« paragraphe »

le mot :

« code ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.